

Voilà l'épreuve concluante qui nous apprendra si nous aurons un fort gouvernement central ou non. Si nous devons étudier le rapport Rowell-Sirois, je conviens que nous ne devrions pas attendre après la guerre. Mais il me semble que le ministère et le Parlement, occupés aux mesures et aux activités de guerre, ne peuvent pas prêter à l'examen des problèmes qui en découlent toute la réflexion nécessaire. Mais, à mon sens, ce n'est pas une raison pour remettre à plus tard cette étude. Nous n'aurions peut-être pas d'aussi bons résultats que dans des conditions moins urgentes. Tout de même, nous ne devrions pas retarder cet examen.

La Commission a déclaré, et je crois que le premier ministre a plus ou moins adopté cette théorie,

que le besoin d'action dans le but de permettre au peuple canadien de donner sa pleine mesure en un grand effort national, telle que la lutte à laquelle il s'est voué et, en même temps, d'assurer le bon fonctionnement des œuvres sociales et d'éducation nécessaires au bien-être de la masse du peuple, est bien plus grand et bien plus impérieux en temps de guerre et dans l'organisation de l'après-guerre qu'en temps de paix.

La commission dit aussi que ce sont précisément ces deux principes objectifs que visent ses vœux les plus importants, c'est-à-dire que le pays consacre toute son attention à un grand effort national, pour assurer le bon fonctionnement des œuvres sociales et d'éducation dont dépend le bien-être du peuple.

S'il est nécessaire de donner suite au rapport afin de permettre au peuple canadien de donner toute sa mesure dans le grand effort national où nous sommes engagés, pourquoi le Gouvernement a-t-il tant tardé? Le rapport était entre les mains du cabinet quand le Parlement s'est réuni en mai. Il y a maintenant six mois que le rapport a été déposé et les grandes lignes des vœux et les relations qu'on projette d'établir entre le Dominion et les provinces sont bien connues et comprises. Nous avons eu une intersession de trois mois depuis août. Pourquoi n'a-t-on pas cherché à convoquer la conférence nécessaire entre août et novembre, si la chose était si importante et si urgente? Je ne sais trop si les propos relatifs à la coalition y sont pour quelque chose? Puis-je demander au ministre des Mines et Ressources (M. Crerar), qui s'est rendu dans l'Ouest en avion ces jours derniers pour une raison quelconque, de nous donner des renseignements à ce sujet?

L'hon. M. CRERAR: L'honorable député me permettra-t-il de le rassurer immédiatement à ce sujet...

[L'hon. M. Hanson.]

L'hon. M. HANSON: Je n'éprouve aucune inquiétude quant à ce que le ministre peut faire.

L'hon. M. CRERAR: Je dirai à l'honorable député qu'il se trompe entièrement.

L'hon. M. HANSON: Je posais simplement la question au ministre.

L'hon. M. CRERAR: Je dirai que la coalition au Manitoba n'a absolument rien à faire avec cette question.

L'hon. M. HANSON: Alors nous avons la réponse. Un chien regarde bien un évêque et certes je peux bien regarder le ministre des Mines et Ressources et lui poser une question.

Il y aura exactement huit mois que le rapport aura été déposé lorsqu'on l'étudiera à la conférence projetée. Un des principaux vœux de la commission a trait à une nouvelle répartition des impôts. Cette question intéresse directement et vivement l'industrie et toutes les parties du pays qui portent le fardeau des impôts. Certaines parties des vœux de la commission visent dans une mesure quelconque à donner suite aux propositions présentées par divers corps semi-publics sur la question des impôts, et l'on pense que leur réalisation augmentera considérablement la force et la stabilité financière du pays par ce moyen, vu qu'en les exécutant on

a) réduirait sensiblement le coût de la perception des impôts;

b) ferait disparaître des causes de friction entre les dix autorités qui actuellement prélèvent des impôts;

c) favoriserait l'expansion des affaires, avec un accroissement correspondant du revenu national.

A cela j'ajoute ce mot d'espoir:

d) Il est fort possible que la mise en œuvre de ces moyens diminue dans une certaine mesure le fardeau de l'impôt même.

Encore un mot sur ce point. Je dois avouer qu'une conférence du Dominion et des provinces ne suffira pas. Cette conférence ne représentera même pas la moitié de notre population. Outre les premiers ministres provinciaux, on devrait y inviter les chefs des groupes oppositionnistes des communes ainsi que des assemblées législatives provinciales, sans oublier les chefs de file de l'opinion publique canadienne—et non pas comme simples spectateurs—qui jouent un rôle dans diverses sphères d'activité; en premier lieu, viendraient les représentants des contribuables. Puisqu'ils acquittent les frais, ils ont certainement le droit d'être représentés. Qu'on invite les boards of trade, les chambres de commerce, les syndicats ouvriers